

Conseil municipal du 18 septembre 2020

Mairie de LACROPTE

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, R.Lestang, T. Dufraix, D.Privat, M.Chevreux, F.Ladeuil, J.L Bernard, J.M Chinouilh, F.Ramine, , Sonia Valle Vidotto, C.Landrevie, M.J Lance

Excusés : Armelle Montauriol

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 19h30

Maison à vendre dans le bourg

Les élus ont visité la maison HERIS. Les enfants de la famille HERIS ont présenté une proposition de prix à la commune. Celle-ci étant très intéressante, le conseil municipal échange sur l'éventuel achat de ce bien. La commune prévoit une étude des travaux à réaliser.

Le sujet sera remis à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Eclairage public :

Les lampadaires « boules » situés « Route des Farges » vont être enlevés et remplacés par ceux du parking de la salle des fêtes.

Il est prévu l'achat de nouveaux modèles pour le parking de la salle des fêtes.

Désignation membres CLECT

Le conseil municipal vote et nomme Claudine Faure et Guy Bashford.

Ecole

L'entente avec la commune de Vergt est maintenue pour l'année scolaire 2020/21.

Seulement 4 enfants prennent le bus qui les amène à l'école de Vergt. L'accompagnement dans le bus est assuré par un employé communal.

Le conseil municipal commence à réfléchir pour la prochaine rentrée scolaire et s'interroge sur les choix à faire pour orienter les élèves et futurs élèves sur une école.

Le sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Mme Chevreux prépare un questionnaire à destination des parents et futurs parents d'élèves qu'elle proposera au prochain conseil municipal.

Autorisation représentation du maire à représenter la commune en justice

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Maisons en état d'abandon

La maison « Pasquet » et la maison située en bas du bourg sont en état d'abandon.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme Le Maire d'engager une procédure de mesure de maison en état d'abandon.

DM ajout dépenses investissement

Vote d'une décision modificative d'un montant de 1500 € concernant un amortissement et vote d'une décision modificative d'un montant de 1000 € pour la participation SPLA.
Le conseil municipal délibère et accepte à l'unanimité.

Emprunt

Il est nécessaire de contracter un emprunt pour les travaux de salle des fêtes.
Trois propositions sont présentées et l'offre la plus intéressante est retenue.

Travaux salle des fêtes

T. Dufraix expose au conseil municipal l'avancée des travaux.

Travaux voirie

Les devis sur l'achat de calcaire ont été demandés et ce dernier est commandé.
Le conseil municipal discute sur le choix des chemins à entretenir.
L'idée d'installer des ralentisseurs sur certaines routes est évoquée.
Des devis sont demandés pour restaurer la route allant du « Château d'eau » au carrefour de la route de La Douze.

Fibre optique

Des poteaux sont en cours de pose sur la commune. Mme le Maire a demandé à l'entreprise de prévenir les riverains avant de fixer les poteaux.

Cimetière :

L'entreprise Virgo a nettoyé les concessions qui étaient en cours de reprise et doit terminer le travail pour aplanir les emplacements remis en état.
Le conseil municipal discute, propose des idées pour agrandir le colombarium. Des devis vont être demandés. Le jardin du souvenir est aussi à restaurer et à mettre aux normes.
Un relevé topographique est nécessaire.

Chemins : aliénations-choix commissaire enquêteur

Choix du commissaire-enquêteur : le conseil municipal prendra le moins-disant.
Aliénations chemins : le conseil municipal, à l'unanimité des présents, délibère sur la poursuite des dossiers en cours.

Divers :

Adressage : l'entreprise Privat devrait poser les panneaux courant octobre.
La commission du petit patrimoine s'est réunie pour établir les lieux qui pourront faire partie du répertoire petit patrimoine.
R.Lestang expose les idées évoquées lors de cette réunion et informe que 6 cavités sous terraines sont référencées sur la commune.

Séance levée à 23 heures.